

Fiche de spécifications		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R2A	<i>Niveau</i> : Individu
Quotité de temps de travail : TP		
	<i>Date</i> : 22/06/2017	<i>Numéro de version</i> : 5

Rappels généraux

- Toute unité cohérente du champ a une modalité redressée identique à la modalité déclarée de la variable concernée. On procède à un redressement si l'unité appartient à une région d'incohérence.
- Lorsqu'on redresse une variable par hot-deck, la recherche du donneur s'effectue dans l'ensemble des unités du champ, cohérentes pour cette variable, en choisissant celui dont l'identifiant est le plus proche parmi les unités déjà traitées (proche au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!!LOG_RANG pour une variable de niveau logement ; au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!!LOG_RANG!!IND_RANG pour une variable de niveau individu).

Champ des individus

La quotité de temps de travail d'un individu n'a de sens que s'il n'est pas supprimé¹ (I_ANAI_R¹ SU4 et SU5) et s'il est actif ayant un emploi (TYPACT_R=11).

La valeur des individus supprimés est « » ; celle de l'indicateur de redressement est « / » ; « » pour les individus supprimés.

Définition

Les modalités de la quotité de temps de travail déclarée (TP_X) et redressée (TP_R) sont identiques :

Quotité de temps de travail (TP)	
Modalité	Signification
1	Temps complet
2	Temps partiel

Règle de gestion et hypothèses de redressement

Pas de règle de gestion particulière.

Le redressement s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, en l'absence de déclaration, la quotité de temps de travail d'un individu dépend de son sexe et de son âge. À défaut, l'individu travaille probablement à temps complet.

Utilisation de l'âge en 10 tranches (TAGE9B), variable intermédiaire

Âge en 10 tranches (TAGE9B) est utilisé pour les redressements des variables suivantes de niveau individu :

- profession (PROF_R) ;
- statut (STAT_R) ;
- type d'emploi (EMPL_P_R) ;
- catégorie sociale (CS_R) ;
- indicateur de travail à temps partiel (TP_R).

¹Les individus supprimés sont ceux nés après la date de référence.

Âge en 10 tranches (TAGE9B)	
Modalité	Signification
0	$0 \leq \text{AGER_R} \leq 13$
1	$14 \leq \text{AGER_R} \leq 19$
2	$20 \leq \text{AGER_R} \leq 24$
3	$25 \leq \text{AGER_R} \leq 29$
4	$30 \leq \text{AGER_R} \leq 39$
5	$40 \leq \text{AGER_R} \leq 49$
6	$50 \leq \text{AGER_R} \leq 54$
7	$55 \leq \text{AGER_R} \leq 59$
8	$60 \leq \text{AGER_R} \leq 64$
9	$65 \leq \text{AGER_R}$

Action d'imputation

Indicateur de redressement de la quotité de temps de travail (I_TP_R)	
Modalité	Signification
1	Valeur non déclarée ou différente des modalités connues
C	Valeur cohérente

➤ **Région d'incohérence (I_TP_R=1)**

TP_R=hot-deck parmi les donneurs potentiels de même sexe (SEXE_R) et de même âge en 10 tranches (TAGE9B)

En cas d'absence de donneur, l'individu travaille à temps complet (TP_R= 1).

Rappel de modalités

Type d'activité (TYPACT)	
Modalité	Signification
11	Actif ayant un emploi
12	Chômeur
21	Ancien actif
22	Élève de 14 ans ou plus, stagiaire non rémunéré
23	Personne âgée de moins de 14 ans
24	Femme ou homme au foyer
25	Autre inactif (dont détenu ou chômeur déclarant ne pas chercher d'emploi)